

**REPONSE DU GOUVERNEMENT A LA QUESTION ECRITE DE MONSIEUR YVES GIGON,
DEPUTE INDEPENDANT, INTITULÉE "CHARLES JUILLARD : A QUAND LE DEPART"
(N° 3157)**

Le Gouvernement a pris connaissance de la question écrite susmentionnée et y répond comme suit en date du 7 mai 2019 :

- 1. Cette situation ne péjore-t-elle pas le travail du Gouvernement ?**

Non.

- 2. Le Ministre de nos finances catastrophiques a-t-il informé ses collègues de la date de son départ ? Si oui, l'Exécutif peut-il nous donner l'information ?**

Non.

Delémont, le 7 mai 2019

AU NOM DU GOUVERNEMENT DE LA
RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

Certifié conforme
la chancelière d'Etat



Gladys Winkler Docourt